

Encadrer et gérer efficacement les temps périscolaires en milieu scolaire

Public : Agents périscolaires, animateurs, ATSEM, agents de restauration scolaire, agents municipaux intervenant sur les temps périscolaires.

Prérequis : Intervenir auprès d'enfants en milieu scolaire ou périscolaire.

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs : **A l'issue de la formation, le participant sera capable de :**
Identifier son rôle et ses responsabilités éducatives sur les temps périscolaires
Appliquer un cadre de règles clair et cohérent auprès des enfants.
Gérer les situations d'agitation, de conflit ou de tension.
Adapter sa communication verbale et non verbale aux enfants et au contexte.
Coopérer efficacement avec les autres adultes intervenant sur les temps périscolaires

Programme :

Les temps périscolaires : un temps éducatif spécifique

- Spécificités des temps périscolaire (fatigue, excitation, transitions)
- Enjeux éducatifs et relationnels
- Place et responsabilité des agents

Poser un cadre sécurisant

- Règles, consignes et limites
- Faire respecter un règlement sans rapport de force
- Posture professionnelle et cohérence adulte

Comprendre et gérer les comportements des enfants

- Besoins fondamentaux de l'enfant
- Repérer les signaux de tension
- Gérer l'agitation et le bruit
- Prévenir et gérer les conflits entre enfants

Communiquer efficacement avec les enfants

- Écoute active
- Donner une consigne claire
- Adapter son langage selon l'âge
- Utiliser une parole calme, ferme et structurante

Travailler en équipe sur les temps périscolaires

- Clarifier les rôles (animateurs, ATSEM, restauration)
- Coordination et transmission d'informations
- Coopération avec enseignants et direction

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques ciblés, illustrés par des situations issues du terrain périscolaire.

Analyse de situations professionnelles rencontrées par les participants.

Mises en situation et jeux de rôle (gestion de conflit, pose de cadre, communication avec les enfants).

Travaux en sous-groupes pour formaliser des règles et postures communes.

Échanges de pratiques et retours d'expérience

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Auto-positionnement en début et fin de formation.

Observation des mises en situation.

Questionnaire d'évaluation des acquis.

Questionnaire de satisfaction.